

La propreté en ville

Stop aux mégots !

Utilisez les cendriers de rue mis à votre disposition

Depuis quelques mois, la Ville de Mâcon s'est dotée de cendriers de rue dans le centre-ville. Près de 1 500 mégots sont ramassés en une journée par le service nettoyage de la Ville.

Vous les trouverez rue Carnot et place Saint-Pierre. Une dizaine de cendriers ont été posés sur les poubelles en acier. D'un côté, vous avez les sacs-poubelles, de l'autre, les cendriers pour écraser vos mégots. Ces derniers sont ensuite déversés dans la poubelle où une fois éteints, ils ne représentent plus aucun danger. Si l'initiative est intéressante et plébiscitée par les Mâconnais (91 % d'avis favorables sur la Boîte à idées), installer des cendriers de rue n'est pas si simple car toutes les poubelles ne sont pas adaptables. Néanmoins, Mâcon poursuit dans cette voie et des cendriers de rue supplémentaires vont être installés en centre-ville, le prochain étant prévu dans la rue Saint-Nizier.

Mâcon, Paris, Bordeaux... même combat

Mâcon fait partie des villes de France de plus en plus nombreuses à se doter de ces cendriers de rue. Nantes, Lille, Paris ou Bordeaux ont sauté le pas. À Dijon, ce sont des cendriers de poche qui ont été distribués en 2017 lors de Dijon plage.

L'objectif de toutes ces initiatives : lutter contre la pollution des mégots qui salissent nos rues et laissent des traces chimiques dans la nature. Le défi est de taille quand on sait que 30 milliards de mégots seraient jetés au sol en France chaque année ! À Mâcon, les mégots sont enlevés quotidiennement grâce aux laveuses et balayeuses même si des opérations spécifiques de ramassage ont parfois lieu en centre-ville.

Enfin, sachez que jeter son mégot par terre peut vous coûter 68 € d'amende. En effet, le Code pénal interdit de jeter son mégot sur la voie publique. Alors, pensez aux cendriers ! Ce sera préférable pour l'environnement et... votre portefeuille.



Le saviez-vous ?

1 mégot met 12 ans à se dégrader dans la nature !



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :

Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :

Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**